



*Syndicat SUD-Rail
de la région de Lyon*

Lyon, le 09/07/2020

Monsieur J.C. FOUCRIT

Directeur ESV TGV Rhône-Alpes

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 27 juin 2020, nous vous avons adressé une demande de concertation immédiate dont vous avez accusé réception le 29 juin 2020 et pour laquelle nous avons été reçus le 1^{er} juillet 2020. La direction n'a pas apporté de réponses positives aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents de l'ESV TGV Rhône-Alpes ainsi que tous les agents amenés à les remplacer

Du mercredi 15 juillet 2020 à 04h00 jusqu'au mercredi 30 septembre 2020 à 08h00.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- Refus d'octroyer l'Indemnité de Non Affectation en Roulement à tous les ASCT de l'établissement pour les mois d'avril, mai et juin 2020.

- Refus d'octroyer sur la solde de juillet une indemnité de 30 € pour compenser l'achat de masques par les agents de l'établissement pour leurs trajets domicile-travail, suite à un retard de livraison de 2 mois des masques grands publics.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :

Stéphane BOULADE